

---

Réunion du : 24/1/24

À : 15H00

---

Présidence : M. Claude BOUILLET

---

Présents : MME COLLAVOLI – MR NICOLAS – MR BOUTADE – MR CABARDOS - MR ROMIEUX

---

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N°8 de la réunion du 5/1/24

### INDISPONIBILITES ARBITRES

- MR ROMERA A : le 14/1
- MR STURACCI Q : le 14/1
- MR BIKOU K : du 1 au 14/2
- MR ANGOULA N : arrêt 30 j
- MR SINI A : le 14/1
- MR NHAILA T : jusqu'au 26/2
- MR MOLKHALOUA I : le 14/1

### DEMANDE D'ARBITRES

- AS STE ANASTASIE : match du 21/1
- MOUSSAC FC : matches des 14 et 21/1
- AS CENDRAS : matches des 4 et 25/2
- REMOULINS SF : match du 4/2
- GC GALLICIAN : match du 21/1
- ST HILAIRE LA J : match du 14/1

### COURRIERS RECUS

- AS BEAUVOISIN : meilleurs vœux – Remerciements de la CDA
- MR GANOZZI M : concernant son match du 20/1
- MR ETTIBARI Y : concernant sa désignation du 14/1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Mr Bouillet Claude

**Le secrétaire de séance**

Mr Cabardos Jean Louis